

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
BECHALA'H
TOU BICHEVAT
SAMEDI 26 JANVIER 2013
15 CHEVAT 5773

46^e année

18

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Arbres... de vie

Quand les hommes célèbrent le «nouvel an des arbres», c'est que, décidément, l'espoir subsiste pour une certaine harmonie du monde. De fait, cette semaine intervient Tou BiChevat, le 15 du mois de Chevat, un des «Roch Hachana» enseignés par le judaïsme. Il n'en reste pas moins que c'est là une chose qui a de quoi surprendre : une célébration dont les fruits sont la base, ça ne peut pas laisser indifférent ! Et si on essayait de regarder l'événement d'une autre manière ? Et si ces fruits, au-delà de leur séduction naturelle, étaient aussi, et surtout, porteurs d'un enseignement pour les humains ? Comme des éléments du monde qui rapprocheraient de D.ieu ou, à tout le moins, qui en indiqueraient le chemin... Ne s'agit-il pas de «fruits d'Israël» ?

Remettons-les donc en perspective. Depuis le blé et l'orge jusqu'à la vigne et à la grenade, c'est bien d'expériences spirituelles qu'il est ici question. Du blé, les commentateurs disent qu'il est «nourriture d'homme» alors que l'orge est «nourriture d'animal». Pourtant, tous deux nous concernent tant il est vrai que l'être humain est constitué de ces deux aspects : l'un spirituel, qui est son essence même,

et l'autre, animal, qui est le support de son existence physique. C'est ainsi qu'on pourrait les voir comme deux entités livrées sans cesse à un vain affrontement. Le 15 Chevat le souligne : les deux sont présents et, chacun à sa manière, est un instrument indispensable du lien avec le Divin. Quant à la grenade, comment pourrait-elle ne pas évoquer la phrase définitive des Sages «chacun est plein de mérites comme la grenade est pleine de grains» ? Et la vigne est la source du vin qui «réjouit le cœur des hommes». Des commandements de D.ieu à l'expression de la joie pure, c'est tout le sens du voyage.

Pour toutes ces raisons, Tou BiChevat occupe une place à part dans la conscience juive. Il est cette fête si lointaine et si proche à la fois. Aussi différente de nous et aussi semblable à ce que nous vivons que l'arbre l'est de l'homme. Dans tout ce qui la/nous constitue, une idée-force est également présente : celle de la croissance ou, si l'on veut, du progrès. L'arbre croît constamment. Cesser de grandir, c'est, pour lui, cesser de vivre. L'homme n'est-il pas, de la même façon, un être qui ne se comprend qu'en mouvement ? Finalement, le 15 Chevat est d'abord une leçon de vie.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Bechala'h Douleur et plaisir

Quand le communisme avala l'industrie russe, les entreprises privées devinrent illégales. De nombreuses personnes, luttant pour gagner leur vie, s'introduisaient dans les fissures du rideau de fer pour pratiquer la contrebande et vendre frauduleusement leurs marchandises, au marché noir. Un groupe de contrebandiers mit au point une méthode créative. Simulant un enterrement, ils remplissaient un cercueil de ces marchandises et passaient, sans être inquiétés, devant les gardes russes qui étaient loin de soupçonner que le cercueil renfermait autre chose qu'un corps. Malheureusement pour eux, ils s'habituaient tant à leurs succès qu'ils baissèrent leur garde. Lors de l'une de ces processions funéraires, le garde des frontières remarqua qu'aucun «membre de la famille» du défunt ne pleurait. Ils étaient même plutôt joyeux. Soupçonneux, il leur ordonna d'ouvrir le cercueil.

Quand il fut arrêté pour contrebande, le chef de la bande se mit à sangloter. Le garde ricana, soulignant l'ironie de la situation : «Si tu avais pleuré avant, tu n'aurais pas à pleurer maintenant!».

Parfois, de bons pleurs peuvent constituer un bon investissement

En tant que parents, bien souvent, nous avons, aujourd'hui, de bonnes raisons de pleurer. Les jeunes ont à lutter contre des influences de la société que leurs grands-parents n'auraient jamais imaginées. Il est douloureux pour des parents

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat BECHALA'H

PARIS — ILE DE FRANCE
Entrée : 17h 18 • Sortie 18h 30

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	17.42	Lyon	17.18	Nantes	17.39
Grenoble	17.16	Marseille	17.23	Nice	17.14
Lille	17.10	Montpellier	17.28	Strasbourg	16.58
		Nancy	17.04	Toulouse	17.38

à partir du dimanche 20 janvier 2013

Heure limite du Chema : 10h48 Pose des Télélines : 7h27
Fin Kidouch Levana : samedi soir 26 janvier (16 Chevat) à 23h 14 minutes



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

de voir leurs enfants leurrés par une culture de consommation abusive et par une ambiguïté morale, dans un environnement qui ne donne pas la priorité au fait d'être quelqu'un de bien et de mener une vie empreinte de spiritualité.

Les médias encouragent la jeunesse à prendre un soin bien particulier à leur apparence physique, la société à planifier leur vie autour de l'idée de gagner de l'argent et l'idéalisme de leur jeunesse est éteint. Ce constat est triste.

Il est douloureux voire insupportable d'envisager les conséquences : déjudaisation et mariages mixtes, manque de clarté morale et de sensibilité spirituelle. Il est plus facile d'attendre et d'espérer au mieux.

Et pourtant, il est préférable de prendre des mesures préventives, d'instiller en nos enfants un sens de moralité et d'identité juive plus fort. En fait, une dose de douleur prémonitoire peut apporter beaucoup de plaisir à long terme, comme la joie qui vient de voir ses enfants forts d'une identité profondément ressentie.

Ce principe de «douleur et plaisir» joua un rôle très actif dans la vie de Miryam, la sœur de Moché, et de ses sœurs d'âme.

La Torah décrit la manière dont, après avoir réussi à traverser la Mer Rouge, le Peuple Juif éclata dans un chant de joie. Après avoir rapporté le chant de Moché et des hommes, la Torah écrit: «Miriam, la Prophétesse, la sœur d'Aharon, prit le tambourin dans sa main et toutes les femmes la suivirent avec des tambourins et des danses» (Chemot 15 : 20).

Moché ne fit que chanter, sans aucun accompagnement musical, mais Miryam vint, bien préparée, avec des instruments pour animer son chant. Apparemment, avant de quitter l'Egypte, Miryam avait pris avec elle des tambours et des tambourins, assurant qu'ils seraient nécessaires pour la célébration finale.

Pour les femmes, en fait, il ne s'agissait pas seulement d'un chant, mais d'un immense soulagement émotionnel, d'une joie immense, de celles qui nécessitaient un accompagnement musical.

Tout comme la Torah décrit la douleur que subirent les femmes en Egypte, elle peint la joie incommensurable

qu'elles ressentirent quand elles furent libérées. Les enfants avaient été les victimes les plus atteintes par les sévices cruels des Egyptiens. Le Pharaon avait décrété que tous les garçons soient exécutés et que les filles soient astreintes à l'assimilation dans la société égyptienne. Nous pouvons aisément imaginer combien ces lois avaient torturé ces mères, toujours plus préoccupées de leurs enfants. A chaque naissance, elles avaient retenu leur respiration pour voir si leur bébé serait victime d'infanticide. Mais envers et contre tout, elles continuaient à avoir des enfants et à les élever en bons Juifs.

Naturellement, après ces douleurs aiguës et cette persévérance pour élever des familles juives, leur extase d'être libres était palpable. Chanter ne suffisait pas. Il fallait taper dans des tambours, agiter des tambourins pour commencer à exprimer, comme elles le ressentaient, leur enthousiasme devant la possibilité de la pérennité juive.

La Torah développe, dans son récit, la transition de la douleur au plaisir pour inspirer les femmes de toutes les générations à perpétuer cet héritage. Il est constructif de souffrir, parfois, de nous inquiéter des influences sociétales négatives et des défis auxquels nos enfants sont confrontés. Parce que cette douleur nous secoue, nous tire de notre léthargie et nous pousse à des actions, spectaculaires ou discrètes, pour nous permettre de nous plonger dans le plus grand et le plus durable des plaisirs : le *na'hat* (véritable satisfaction) de la part de nos enfants.

FABRICANT VENTE DIRECTE

LAMY LITERIE

DÉPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS



MATÉLAS GARANTIS SANS CHAÎNETZ

Système d'assemblage exclusif



Matelas - Sommiers
Banquettes - Clic-clac
Lits Gigognes
Lits électriques

Jusqu'à **50% moins cher**, que leurs équivalents griffés

Ouvert du Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

01 47 00 73 55

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille

www.lamyliterie.fr

Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 20 janvier – 9 Chevat

Mitsva négative n° 288 : Il nous est interdit de prononcer une sanction pénale ou de condamner au paiement d'une somme d'argent, sur la déclaration d'un seul témoin, même si ce dernier est parfaitement digne de foi.

• Lundi 21 janvier – 10 Chevat

Mitsva négative n° 286 : Il est interdit au juge d'accepter le témoignage d'un homme méchant et d'agir en tenant compte de son témoignage.

• Mardi 22 janvier – 11 Chevat

Mitsva négative n° 287 : C'est l'interdiction qui a été faite au juge d'accepter le témoignage de proches parents (d'une partie du procès) en faveur ou en défaveur (de cette dernière).

• Mercredi 23 janvier – 12 Chevat

Mitsva négative n° 285 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de déposer un faux témoignage.

• Jeudi 24 janvier – 13 Chevat

Mitsva positive n° 180 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de punir les témoins qui ont fait un faux témoignage en les condamnant au même châtiement qu'ils avaient l'intention d'infliger (à l'accusé) par leur témoignage.

• Vendredi 25 janvier – 14 Chevat

Mitsva positive n° 174 : Il s'agit du commandement nous incombant d'obéir au Grand Sanhédrin et d'agir conformément aux ordres de ses juges, en ce qui concerne les actes interdits et les actes permis.

Mitsva négative n° 312 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous opposer aux maîtres de la Tradition, paix soit sur eux, et de nous écarter en quoi que ce soit de ce qu'ils ont ordonné en interprétant la Torah.

Mitsva négative n° 313 : Il nous est interdit d'ajouter aux commandements de la Loi Ecrite ou Orale.

Mitsva négative n° 314 : Il nous est interdit de retrancher des commandements de la Loi Ecrite ou Orale.

• Samedi 26 janvier – 15 Chevat

Mitsva négative n° 318 : Il nous est interdit de maudire nos parents.

Mitsva négative n° 319 : Il nous est interdit de frapper nos parents.

Mitsva positive n° 210 : Il s'agit du commandement d'honorer nos parents.

Mitsva positive n° 211 : Il s'agit du commandement de craindre nos parents.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par

"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 15.000 ex ISSN 1762 - 5440



Les arbres et le cadran solaire

En Lituanie, se trouvaient trois écoles de sciences, privées, sous la tutelle de différents princes. Les professeurs de ces académies étaient recrutés en France pour leur haut niveau de connaissances.

Dans la propriété du Prince Sheksinski, près de Vitebsk, se dressait un grand palais avec une attraction célèbre dans tout le pays : un cadran solaire disposé dans le jardin de la cour. Depuis deux ans, ce cadran solaire ne fonctionnait pas bien entre 14 heures et 17 heures. Le prince avait déjà sollicité les explications de grands experts, scientifiques et professeurs mais nul ne comprenait la raison de ce phénomène.

Finalement, le prince se résigna à demander l'avis de celui qu'on présentait comme un génie dans tous les domaines des sciences profanes, Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi.

Au début, le Rabbi refusa de se rendre à la cour du prince car il n'était pas intéressé à se mêler aux grands de ce monde dont les Sages recommandent de ne pas rechercher la proximité. Une fois qu'on l'eut assuré qu'il ne perdrait pas de temps inutilement là-bas, il accepta finalement d'aller chez le prince. Bien que le Rabbi ait parfaitement su s'exprimer en polonais, il préféra parler en yiddish et ce fut son beau-père qui servit de traducteur. Après avoir examiné plusieurs fois le cadran durant les heures problématiques, Rabbi Chnéor Zalman affirma : « Il est écrit dans le Talmud que le soleil se trouve directement au zénith au milieu

de la journée ; rien ne peut interférer entre la lumière du soleil et la terre à cette heure-là - à part les nuages. Cependant, l'après-midi, quand le soleil commence à baisser, divers objets peuvent s'interposer entre le soleil et la terre. A mon avis, il se trouve une montagne au sud de l'endroit où nous sommes, à une distance de 30 à 40 kilomètres. Apparemment, des arbres ont poussé au sommet de cette montagne et ce sont eux qui interceptent les rayons du soleil qui ne peuvent donc plus activer le cadran entre deux et cinq heures de l'après-midi. Quand le soleil se couche un peu plus, les arbres ne sont plus un obstacle et le cadran se remet à fonctionner correctement ! »

Le prince fut émerveillé devant la sagesse de Rabbi Chnéor Zalman et envoya un émissaire spécial pour vérifier la justesse du raisonnement du Rabbi.

Mais le recteur de l'académie, un certain professeur Marseilles, estima que ce raisonnement était ridicule : « Les Juifs s'imaginent que toute la sagesse du monde se trouve consignée dans leur Talmud : Zélig le docteur y aurait appris la médecine, Barou'h le jardinier y aurait appris à s'occuper des plantes et Zanvil le commerçant y a appris comment rouler ses clients ! Et ce rabbin s' imagine que les rayons du soleil n'atteignent la terre que selon les heures fixées par le Talmud ! » Impassible, Rabbi Chnéor Zalman répondit : « La vérité empirique est la hache qui s'abat sur ceux qui sont arrogants et s'imagi-

nent que la science seule est vraie ! »

- Cela aussi, vous l'avez trouvé dans votre Talmud ? s'esclaffa le professeur.

- Non, répondit Rabbi Chnéor Zalman en le regardant droit dans les yeux. Ce proverbe est attribué au grand Galilée qui dut lui aussi souffrir de ceux qui étaient arrogants...

Certains antisémites avaient entendu le diagnostic posé par le Rabbi. Avant que le prince ne puisse envoyer des émissaires vérifier la justesse des allégations de Rabbi Chnéor Zalman, ils s'empressèrent de couper les arbres qui obstruaient les rayons du soleil, espérant ainsi discréditer le Rabbi.

Quelques jours plus tard, les jardiniers du prince rapportèrent que le cadran fonctionnait maintenant à la perfection, le prince fut très surpris mais il attribua cela à une des bizarreries de la technologie.

Il s'étonnait néanmoins que la théorie de Rabbi Chnéor Zalman ne se soit pas révélée exacte alors qu'elle semblait très plausible.

Par la suite, le beau-père de Rabbi Chnéor Zalman eut vent de la rumeur concernant les arbres qui avaient été coupés en secret ; il retrouva les coupables, les traîna devant le prince et ils furent obligés d'admettre leur méfait. C'est ainsi que la sagesse de Rabbi Chnéor Zalman fut confirmée et l'étendue de sa science fut reconnue et admirée dans toutes les académies de Pologne et Lituanie.

L'Chaim n°1253

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

Quand le Chabbat viendra

A propos du verset (Exode 20 : 8) « Souviens-toi du jour du Chabbat pour le sanctifier », Rachi écrit : « Souviens-toi du jour du Chabbat constamment de telle sorte que, si tu trouves quelque chose de spécial (pendant la semaine), mets-le de côté pour Chabbat ».

Il en est de même pour la Délivrance future. Même si nous sommes encore en exil, nous devons toujours garder en tête la venue de la Délivrance et nous y préparer car (Talmud, traité Tamid) « ce jour sera entièrement Chabbat et repos pour l'éternité ».

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch, 11 Sivan 5744) H.N.

TAXE D'APPRENTISSAGE

ECOLE BETH HANNAH-LOUBAVITCH

59. fbg de Pierre - 67000 STRASBOURG
Habilitation délivrée par la préfecture du Bas-Rhin

« Pour nous permettre de poursuivre notre action
et d'aider encore mieux notre Communauté »

SOUTENEZ-NOUS PAR LE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Pour tous renseignements :

Tél : 03.88.75.66.05 Fax : 03.88.75.63.58

Portable: 06 11 45 96 90

E-mail: bethloubavitch67@aol.fr

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que Tou Bichevat ?

Le 15 («Tou») du mois juif de Chevat est un jour particulier : il est un des quatre «Roch Hachana» (début de l'année), en l'occurrence le Roch Hachana des arbres. On ne récite pas la prière de Ta'hanoune (supplication).

Ce **samedi 26 janvier 2013**, on mangera davantage de fruits, en particulier des fruits qui font la fierté de la terre d'Israël : blé, orge, raisin, figue, grenade, olive et dattes. On s'efforcera également de manger des caroubes ainsi que des fruits nouveaux. On n'oubliera pas de réciter les bénédictions adéquates avant et après manger.

On aura soin de prélever la «Terouma» et le «Maasser» des fruits provenant d'Israël.

La Torah compare l'homme à un arbre des champs : lui aussi est supposé produire des fruits, c'est-à-dire des Mitsvot, des bonnes actions. De même que le fruit peut produire des arbres qui produiront des fruits etc..., de même nos Mitsvot entraînent d'autres Mitsvot, encouragent d'autres Juifs à assumer leur judaïsme, à retrouver leurs racines et à s'enraciner dans un sol riche d'étude de la Torah et de pratique des Mitsvot. C'est ainsi que le peuple juif se perpétue, se développe et produira d'autres fruits.

À Tou Bichevat, nous mangeons des fruits, nous «produisons» des fruits, nous plantons des graines de bonnes actions.

F. L.



Planet Solaire

Société spécialisée
dans la vente d'énergies renouvelables,

recrute des

RÉGIES

PAC + PPV + EOLIENNE

BONNE RÉMUNÉRATION ET INSTALLATION RAPIDE

TRAITEMENT DE DOSSIER EFFICACE
PLUSIEURS PARTENAIRES FINANCIERS

07 61 33 61 32

SPORTES Funéraire

déroge au délai légal des 24 heures*
pour inhumer rapidement dans le respect des traditions

En France - En Israël

Pierres tombales, gravures, exhumations tous cimetières...

Exclusivité SPORTES en ISRAEL :

100 places au sol disponibles - Faciles d'accès - Prix bas.

Renseignements et ventes sur rendez-vous.

305 rue de Charenton - 75012 PARIS

Tél. 6/7j - 24/24h : 01 43 43 62 94 ou 06 22 67 96 92

e-mail : y.sportes@orange.fr

*Sous réserve de certaines conditions administratives.



14 véhicules
de courtoisie

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

NOUVEAUX SERVICES :

- ✓ Montage pneumatique
- ✓ Lavage intérieur à la vapeur
- ✓ Vente de voitures d'occasion
- ✓ Diagnostic électronique

- Demander Shmouel -

43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny

Tél : 01 57 42 57 42
directauto@orange.fr

ACHAT OR

jusqu'à 44 € /gr

NOUS SOMMES ACHETEURS DE :
PIECES D'OR ET D'ARGENT
LINGOTS D'OR / DÉBRIS D'OR
BIJOUX / ARGENTERIE / DIAMANTS



Ne vendez rien sans nous consulter,
nous ferons toujours mieux.

96, rue de Richelieu - 75002 Paris

Tél : 01.42.96.29.41

Port : 06.24.46.35.19

www.europiecedor.fr

APPEL DU COMITÉ DE SOUTIEN DU BETH LOUBAVITCH

Le Beth Loubavitch

présidé par Rav Shmouel AZIMOV
est toujours à nos côtés.

Dans les temps de joie ou de difficulté, nous savons tous
que nous pouvons compter sur lui. Il est là pour nous aider.

Pour continuer et aller plus loin, il a besoin de nous.

COMME LUI, RÉPONDONS PRÉSENTS !

GALA DE MOBILISATION

Mercredi 13 février 2013 - 3 Adar 5773

à partir de 19h 30

dans les SALONS EQUINOXE

20, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris (M° Balard)

N'attendez pas la dernière minute, réservez votre place sur
www.loubavitch.fr

Renseignements et réservations : Tél : 01 42 80 04 05 blgala@yahoo.fr

Bulletin et règlement à retourner à C.S.B.L. 8 rue Lamartine - 75009 Paris

Nom: Prénom:

Adresse:

Code Postal: Ville:.....

Assisteront et seront personnes N'assisteront pas

Participation ci-jointe: 600€ x =€ Participation de soutien: 1000€ x =€

Mode de règlement: Chèque(s) à l'ordre de "Beth Loubavitch-Gala" Reçu CERFA adressé
 Prélèvement automatique (nous contacter)



ACHAT OR

PAIEMENT
IMMÉDIAT!

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h30 à 18h30
116, avenue Simon Bolivar - 75019 Paris

BIJOUX · PIÈCES OR ET ARGENT · OR DENTAIRE · DÉBRIS D'OR
NOUVEAU: ACHAT & VENTE DE DIAMANTS

09 80 52 95 05 - 06 59 89 26 99

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.